

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 octobre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 1153

présenté par
M. Lopez-Liguori

à l'amendement n° 1138 de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi visant à sécuriser et réguler l'espace numérique

ARTICLE 10 BIS A

À l'alinéa 3, après la seconde occurrence du mot :

« par »,

insérer les mots :

« une autorité judiciaire européenne à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement du groupe d'étude « économie sécurité souveraineté numérique ».